



**Conseil des Arts du Canada
Financement aux artistes
et organismes artistiques
au Manitoba, 2010-2011**



**Conseil des Arts
du Canada**

**Canada Council
for the Arts**

Pour obtenir plus de précisions ou d'autres exemplaires de ce document, veuillez vous adresser au :



**Conseil des Arts
du Canada** **Canada Council
for the Arts**

Service de la recherche et de l'évaluation
350 rue Albert
Case postale 1047
Ottawa (Ontario) Canada K1P 5V8
613-566-4414 / 1-800-263-5588 poste 4526
recherche@conseildesarts.ca
Télec. 613-566-4428
www.conseildesarts.ca

Également disponible sur Internet à l'adresse www.conseildesarts.ca/publications_f.

Ce document est une publication complémentaire au Rapport annuel du Conseil des Arts du Canada de 2010-2011 (www.conseildesarts.ca/rapportsannuels).

Publication is also available in English

Table des matières

1.0	Survol des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des Arts du Canada en 2010-2011	1
2.0	L'essentiel des données statistiques concernant les arts au Manitoba	2
3.0	Faits saillants des subventions du Conseil des Arts du Canada aux artistes et organismes artistiques du Manitoba	3
4.0	Financement global des arts et de la culture au Manitoba par les trois ordres de gouvernement	8
5.0	Tableaux détaillés des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des Arts du Canada	11

Table des tableaux

Tableau 1 : Dépenses publiques au chapitre de la culture, au Manitoba, 2008-2009	9
Tableau 2 : Dépenses publiques au chapitre de la culture, total des provinces et des territoires, 2008-2009	9
Tableau 3 : Dépenses publiques au chapitre de la culture en \$ par habitant par province et territoire, 2008-2009	10
Tableau 4 : Subventions du Conseil des Arts du Canada au Manitoba et total des subventions du Conseil des Arts du Canada, de 2001-2002 à 2010-2011	11
Tableau 5 : Financement au chapitre des arts par discipline, au Manitoba, 2010-2011	12
Tableau 6 : Demandes de subventions du Manitoba présentées au Conseil des Arts du Canada et total des demandes de subvention au Conseil des Arts du Canada, de 2001-2002 à 2010-2011	13
Tableau 7 : Manitoba – Diverses comparaisons avec d'autres provinces, 2010-2011	16
Tableau 8 : Financement par collectivité, au Manitoba, 2010-2011	15

Note : La liste complète des subventions accordées aux artistes (à titre individuel) et aux organismes artistiques en 2010-2011 est disponible par l'entremise de la Liste interrogeables des subventions, affichée sur le site web du Conseil. <http://canadacouncil.ca/subventions/recipients-fr/ol127245536828281250.htm>

1.0 Survol des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des Arts du Canada en 2010-2011

- En 2010-2011, le Conseil des Arts du Canada a accordé des subventions d'une valeur totale de plus de 6,3 millions de dollars au secteur des arts du Manitoba.
- De plus, 173 501 \$ ont été versés sous forme de paiements à 425 auteurs manitobains par l'entremise du Programme du droit de prêt public,¹ sans compter 134 500 \$ en fonds spéciaux et la Commission canadienne pour l'UNESCO Fonds pour programme général. Ceci équivaut à un montant total de subventions de 6,6 millions de dollars au Manitoba.
- En 2010-2011, le Conseil des Arts du Canada a attribué 471 300 \$ (7,5 %) en subventions à 44 artistes du Manitoba, et 5,9 millions de dollars (92,5 %) à 75 organismes artistiques de cette province.
- Des subventions ont été accordées dans toutes les disciplines artistiques : la danse, arts interdisciplinaires, les arts médiatiques, la musique, le théâtre, les arts visuels, les lettres et l'édition. En 2010-2011, la plus importante tranche de financement (1,4 million de dollars) a été attribuée à la musique. Viennent ensuite la danse (1,4 million de dollars) et le théâtre (1,1 million de dollars).
- Chaque dollar investi dans un organisme artistique du Manitoba grâce à une subvention de fonctionnement du Conseil des arts du Canada en 2010-2011 a entraîné des revenus totalisant 10,35 \$. Le total des subventions de fonctionnement du Conseil des Arts au Manitoba représente 9,7 % des revenus totaux des organismes artistiques de cette province.²
- 411 demandes d'appui ont été soumises au Conseil des Arts du Canada par des artistes et des organismes artistiques du Manitoba en 2010-2011, ce qui représente 2,7 % du total des demandes reçues.
- Les artistes et les organismes artistiques de Winnipeg ont reçu 6,0 millions de dollars, soit 95,5 % du montant total que le Conseil des Arts du Canada a versé au Manitoba. De plus, 106 385 \$ ont été versés à Brandon, et 85 000 \$ ont été accordés à Onanole. Au total, trois autres collectivités manitobaines ont reçu 92 750 \$ en 2010-2011 (1,5 % du total).
- En 2010-2011, les artistes du Manitoba ont reçu 2,1 % des subventions que le Conseil des Arts du Canada a décernées aux artistes, et les organismes artistiques du Manitoba ont reçu 4,9 % des subventions que le Conseil des Arts du Canada a accordées aux organismes artistiques. Au total, les artistes et organismes artistiques du Manitoba ont reçu 4,4 % des subventions du Conseil des Arts du Canada. À titre comparatif, le Manitoba compte environ 2,8 % des artistes canadiens,³ et 3,6 % de la population du Canada.⁴
- Au total, 31 artistes et spécialistes du domaine des arts du Manitoba ont fait partie de comités d'évaluation par les pairs en 2010-2011, représentant 4,3 % de l'ensemble des pairs évaluateurs.

¹ Le Programme du droit de prêt public accorde des paiements aux auteurs dont les livres se trouvent dans un échantillon déterminé de bibliothèques publiques canadiennes.

² Ces chiffres reflètent les données financières des formulaires soumis, révisés ou verrouillés par le système CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada). Les éditeurs de livres et de périodiques sont exclus de ces données, parce qu'en raison de la nature de leur entreprise, leurs renseignements financiers ne sont pas répertoriés dans le CADAC actuellement.

³ Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes_provinces2006.pdf>.

⁴ Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Population par année, par province et territoire », septembre 2010, <<http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/demo02a-fra.htm>>.

2.0 L'essentiel des données statistiques concernant les arts au Manitoba⁵

- Les résidents du Manitoba ont dépensé 930 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui correspond à 3,2 % du total des dépenses de consommation dans cette province. Ces 930 millions de dollars sont environ trois fois plus que les 320 millions de dollars dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement au Manitoba en 2007-2008. Si l'on examine les dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents du Manitoba se classent cinquième au pays, à 844 \$.
- Si l'on examine dépense par personne, les dépenses culturelles des résidents de Winnipeg (841 \$) se classent dixième parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Le total des dépenses culturelles était de 590 millions de dollars à Winnipeg en 2008.
- En 2008, chaque ménage de Manitoba a dépensé 26 cents par tranche de 100 \$ de revenu à l'achat de livres et 14 cents à l'achat de revues.
- En 2008, 156 000 ménages de Manitoba ont rapporté avoir dépensé 47 millions de dollars pour assister à des spectacles, ce qui représente 3 % du total dépensé pour les arts de la scène au Canada.
- En 2006, on dénombre 3 900 artistes au Manitoba. Les artistes représentent 0,60 % de la population active totale de la province.
- Le nombre d'artistes au Manitoba a augmenté de 8% entre 1991 et 2006. Le nombre d'artistes a augmenté de 9 % entre 1991 et 2001 mais a diminué de 2 % entre 2001 et 2006.
- En 2006, la revenue médiane des artistes s'élève à 11 300 \$. Ce chiffre démontre qu'un artiste typique au Manitoba gagne moins de la moitié du revenu typique de tous les travailleurs du Manitoba (24 500 \$).
- En 2006, les musiciens et chanteurs constituent le plus important des neuf groupes de professions artistiques (avec 1 200 personnes déclarant un revenu). Ce groupe est suivi par les artisans (600), les auteurs et écrivains (500), puis les artistes des arts visuels (500).

⁵ Sources :

Hill Stratégies Recherche Inc. « Profil des acheteurs de livres et de revues au Canada en 2008 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 3, mars 2011, <http://www.hillstrategies.com/docs/Livres_revues2008.pdf>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Habitudes de dépenses pour les arts de la scène au Canada en 2008 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 2, février 2011, <http://www.hillstrategies.com/docs/Habitudes_depenses_arts_scene2008.pdf>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 1, novembre 2010, <http://www.hillstrategies.com/docs/Depenses_culturelles2008.pdf>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes_provinces2006.pdf>.

3.0 Faits saillants des subventions du Conseil des Arts du Canada aux artistes et organismes artistiques du Manitoba

Prix et bourses de recherche

Le Conseil des Arts du Canada administre plus de 70 prix et bourses de recherche attribués à des artistes et chercheurs canadiens pour leur contribution aux arts, aux sciences humaines et aux sciences au Canada. Deux personnes du Manitoba ont remporté un prix 2010-2011:

Prix	Lauréat	Collectivité
Prix Bell Canada d'art vidéographique	Maddin, Guy	WINNIPEG
Prix de Rome en architecture	Lynch, Samantha	WINNIPEG

Organismes artistiques

Le Conseil des Arts du Canada appuie le travail des organismes artistiques. Parmi les organismes artistiques du Manitoba ayant reçu des fonds en 2010-2011, mentionnons :

Organisme	Collectivité	Financement
Border Crossings	WINNIPEG	85 600 \$
Le Cercle Molière	WINNIPEG	122 500 \$
Manitoba Theatre for Young People	WINNIPEG	275 000 \$
Plug In Institute of Contemporary Art	WINNIPEG	158 000 \$
Prairie Début	ONANOLE	85 000 \$
Prairie Theatre Exchange Inc.	WINNIPEG	171 000 \$
The Royal Winnipeg Ballet	WINNIPEG	1 135 000 \$
Video Pool Inc.	WINNIPEG	184 400 \$
Winnipeg Art Gallery	WINNIPEG	155 200 \$
Winnipeg Contemporary Dancers	WINNIPEG	125 000 \$
Winnipeg Film Group Inc.	WINNIPEG	262 605 \$
Winnipeg Symphony Orchestra Inc.	WINNIPEG	902 500 \$

Organismes artistiques autochtones

Le Conseil des Arts du Canada soutient le travail des organismes artistiques autochtones. Parmi de tels organismes du Manitoba ayant reçu des fonds en 2010-2011, mentionnons :

Organisme	Collectivité	Financement
Manito Ahbee Festival Inc.	WINNIPEG	28 000 \$
National Indigenous Media Arts Coalition	WINNIPEG	34 800 \$
Pemmican Publications Inc.	WINNIPEG	23 100 \$
Urban Indigenous Theatre Company	WINNIPEG	19 000 \$
Winnipeg Cultural Capital Collective	WINNIPEG	74 400 \$

Organismes artistiques de la diversité culturelle

Le Conseil des Arts du Canada soutient le travail des organismes artistiques de la diversité culturelle. En 2010-2011, l'un de ces organismes du Manitoba a reçu une subvention :

Organisme	Collectivité	Financement
NAfro Dance Productions	WINNIPEG	60 000 \$

Organismes axés sur la pratique des artistes handicapés

Le Conseil des Arts du Canada soutient le travail des organismes axés sur la pratique des artistes handicapés. En 2010-2011, l'un de ces organismes du Manitoba a reçu une subvention :

Organisme	Collectivité	Financement
Sparks Arts and Disability Network	WINNIPEG	38 300 \$

Exemples du financement du Conseil des Arts du Canada au Manitoba⁶

Le Conseil des Arts du Canada appuie les activités d'artistes et d'organismes artistiques professionnels par l'entremise de ses programmes. Le texte qui suit illustre certaines des activités appuyées par le Conseil des Arts du Canada au Manitoba.

À Winnipeg, **The Forks Foundation** a organisé *Warming Huts v.2011: An Art + Architecture Competition on Ice* et construit cinq abris de réchauffement le long du sentier d'hiver Assiniboine Credit Union. Trois abris ont été retenus par un jury composé d'architectes et de critiques d'architecture dans le cadre d'un concours ouvert, offrant aux équipes locales et internationales l'occasion de proposer leurs concepts en matière d'abris et d'art. On doit ces trois abris aux équipes de Tel-Aviv, de Philadelphie et de New York. Un quatrième abri fut choisi parmi les modèles présentés par les étudiants de l'Université du Manitoba et un cinquième fut commandé aux architectes vancouverois et anciens winnipegais, John et Patricia Patkau. *The Forks Foundation* a touché une subvention de 50 000 \$ du programme Aide à la présentation de l'architecture pour le projet, qui fut lancé en 2009 pour encourager le public à fréquenter la piste de patinage et inviter les utilisateurs à se forger leurs propres idées et leur propre compréhension de l'art et de l'architecture.

Jesse McMann-Sparvier, un artiste multidisciplinaire de Winnipeg, a collaboré avec sa consoeur danseuse et chorégraphe Michelle Olson de la troupe Raven Spirit Dance Performance, de Vancouver, à la création d'une chorégraphie qui marie la danse autochtone contemporaine aux formes de danse traditionnelle des pow-wow. De jeunes Autochtones se sont présentés aux auditions pour participer aux ateliers donnés pendant deux semaines, en février 2011 et à une présentation finale faisant partie de la production *Butterfly Warriors*, en avril. M. McMann-Sparvier a reçu une subvention de 5 000 \$ dans le cadre des Échanges coopératifs entre artistes des Peuples autochtones – programme national, au profit du projet, qui a donné lieu à deux représentations à Winnipeg, la première au St. John's High School et la seconde au Ness Middle School.

⁶ Sauf indication contraire, les descriptions et les citations sont extraites des documents contenus dans la demande de subvention.

L'organisme **WNDX Inc.** a convié le légendaire réalisateur de cinéma parallèle et vidéaste indépendant américain George Kuchar, de San Francisco, en Californie, au festival de cinéma et d'art vidéographique de Winnipeg, *WNDX*, tenu en septembre et octobre 2010. Pendant son séjour à Winnipeg, il a présenté certains de ses vidéos, participé à une causerie d'artistes avec Guy Maddin et visité les studios d'artiste locaux. L'organisme *WNDX* souligne que la présence de M. Kuchar a apporté au festival une visibilité et une reconnaissance internationale accrues. Il ajoute que lors des visionnements de ses vidéos, M. Kuchar a expliqué sa démarche créatrice et répondu aux questions du public, situant son œuvre dans son contexte et permettant à l'auditoire de mieux apprécier les méthodes de l'art vidéographique parallèle. L'organisme *WNDX* a reçu une subvention de 1 241 \$ dans le cadre du Programme de visites d'artistes étrangers (programme pilote) afin d'accueillir M. Kuchar au festival.

Samantha Lynch, de Winnipeg, est la lauréate du Prix de Rome en architecture, début de carrière, de 2011. Ce prix prestigieux, d'une valeur de 34 000 \$, est décerné à un jeune diplômé faisant preuve d'un potentiel exceptionnel en conception architecturale contemporaine. Ce prix permettra à M^{me} Lynch de concevoir et de construire des caméras afin d'étudier les rapports existant entre l'activité humaine et l'architecture. Elle visitera des projets récemment bâtis en Europe de l'Ouest et en sélectionnera quelques-uns à des fins de documentation sous forme de photographies, de vidéos, de dessins, de mesures et d'articles. En Europe, M^{me} Lynch fera un stage à la firme Fat Koehl Architekten, à Berlin. À son retour au Canada, elle compte présenter ses travaux à Winnipeg, à l'*Arch 2 Gallery* et au *Plug In Institute of Contemporary Art*.

Gearshifting Performance Works a créé et présenté *Hybrid Human* de concert avec l'exposition *Wanda Koop... On the Edge of Experience* à la *Winnipeg Art Gallery*, au Musée des beaux-arts du Canada ainsi qu'à d'autres endroits, rejoignant un auditoire de plus de 6 000 personnes d'avril 2010 à avril 2011. *Hybrid Human* est composé d'une série de chorégraphies qui explorent l'intelligence artificielle, la robotique et la façon dont le corps humain intègre et comprend notre monde tributaire de la technologie. Ces chorégraphies sont inspirées d'esquisses réalisées par Wanda Koop dans les années 1990 et interprétées par six danseurs dans un environnement qui comprend vidéo, projections, enregistrement sonore original et éclairage théâtral. Gearshifting a reçu 27 000 \$ du programme Subventions de projets de production en danse pour le projet, qui a fait l'objet d'un enregistrement vidéo présenté en galerie.

Le Réseau SPARK pour les artistes handicapés, établi à Winnipeg, s'affaire à créer un site Web pour offrir des ressources de perfectionnement professionnel et du soutien aux pratiques artistiques aux artistes handicapés. Grâce à une subvention de 38 300 \$ par le biais du Bureau de l'équité, *SPARK* procède à une analyse du contexte actuel du secteur arts et handicap au Canada, constitue une base de données sur les artistes handicapés de toutes les disciplines artistiques du Manitoba et documente leurs œuvres et leurs pratiques artistiques sous forme de photographies et de vidéos. En outre, le réseau organisera à l'intention des artistes des ateliers sur la préparation et la diffusion de leurs œuvres pour la présentation sur le Web, afin qu'ils puissent les afficher en ligne. *SPARK* a pour mission de faciliter l'établissement d'un réseau d'artistes et d'intervenants du milieu des arts et du milieu des handicaps, afin d'aider les artistes handicapés à atteindre l'excellence artistique individuelle, de promouvoir leur visibilité et de proposer des politiques et des pratiques visant à rendre les arts plus accessibles pour tous les Manitobains.

Grâce à des subventions totalisant 14 400 \$ destinées à des projets d'arts médiatiques, l'organisme **Winnipeg Cultural Capital Collective** a commandé l'œuvre *TimeTraveler™, 2121* à l'artiste des arts médiatiques Skawennati, de Montréal, pour son exposition *Close Encounters: The Next 500 Years*. *TimeTraveler™*, est une série de douze vidéos machinima où Hunter, un Mohawk en colère vivant au XXII^e siècle, amène la jeune Karahkwenhawi à un pow-wow au stade olympique, en 2121. M^{me} Skawennati a présenté ses réflexions d'artiste à plus de 200 spectateurs à une exposition où son œuvre a reçu un excellent accueil. L'organisme a également bénéficié d'une somme de 60 000 \$ dans le cadre des Échanges coopératifs entre artistes des Peuples autochtones – programme international, permettant aux conservateurs de l'exposition, Lee-Ann Martin, Candice Hopkins, Jenny Western et Steven Loft de se rendre en Australie et en Nouvelle-Zélande pour effectuer des recherches pour *Close Encounters*, une exposition de grande envergure qui présente des œuvres de plus de 30 artistes du Canada, des États-Unis, d'Amérique du Sud, d'Europe, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Grâce à une subvention de 85 600 \$ du Programme d'aide aux périodiques d'art et de littérature : lettres et édition, **Border Crossings**, revue culturelle trimestrielle publiée à Winnipeg, a publié quatre numéros en 2011. La revue est renommée pour ses entrevues avec des artistes importants et intéressants. Le numéro d'hiver était consacré au photographe torontois Ed Burtynsky, connu pour ses photographies grand format de paysages industriels, et à l'artiste vidéo new-yorkaise Mika Rottenberg. Le numéro de printemps proposait un article de 17 pages *The Tortoise and the Air: An Interview with Brian Jungen*, incluant 11 photographies de l'artiste Brian Jungen de Vancouver. La notoriété de la revue s'est accrue lorsque cet article a été cité dans la chronique régulière *On the stand: a weekly roundup of the best magazine reads* de James Adams, publiée dans le *Globe and Mail*.

En juillet 2010, la cinéaste **Caroline Monnet**, de Winnipeg, a participé à une résidence de quatre semaines en photographie et vidéographie, *Picture Berlin*, en Allemagne. Pendant la résidence, elle a assisté à des conférences, à des ateliers, à des visites de studios et à des visionnements de films tout en poursuivant sa propre pratique. Chacune des quatre semaines s'est terminée par une critique de groupe présentée par des artistes invités et des professionnels du domaine des arts. Son œuvre figurait à l'exposition collective *Last Call*, tenue au Kuenstlerhaus Bethanien et organisée par la conservatrice et photographe indépendante américaine Peggy Sue Amison. M^{me} Monnet est d'avis que la résidence lui a offert une belle occasion de travailler sur l'image fixe et se dit heureuse de la participation d'autant de gens du monde artistique. Elle ajoute que même en étant la seule novice en photographie, elle a quand même réussi à présenter un travail de qualité sur le plan conceptuel. M^{me} Monnet a pu participer à cette résidence grâce à la somme de 1 500 \$ qu'elle a obtenue dans le cadre du programme Subventions de voyage aux artistes des arts médiatiques.

La dramaturge, metteuse en scène et comédienne de Winnipeg **Debbie Patterson** a participé, entre août 2010 et juin 2011, à une formation d'associée artistique sous la direction de Robert Metcalfe, directeur artistique au Prairie Theatre Exchange (PTE). Pendant la résidence, M^{me} Patterson a rempli des demandes de financement, a fait du réseautage et a recherché de nouvelles œuvres à présenter au Magnetic North Theatre Festival d'Ottawa et au SummerWorks Theatre Festival de Toronto. Elle en a aussi profité pour étudier les soumissions d'œuvres envoyées au PTE Playwrights Unit par des dramaturges et leur répondre. M^{me} Patterson a également aidé à organiser le 7^e Carol Shields Festival of New Works, tenu annuellement, pour lequel elle a sélectionné des pièces, communiqué avec d'autres compagnies de théâtre au sujet de leur participation, s'est assurée la participation d'un conférencier d'honneur et a coordonné des ateliers de perfectionnement professionnel. M^{me} Patterson a reçu sa première subvention de 12 000 \$ par l'entremise du programme de Subventions de voyage aux artistes de théâtre pour cette résidence.

Prairie Début, d'Onanole, a présenté des œuvres de musique classique et de musique du monde partout au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta en 2010-2012. Conformément à son intention de proposer différents genres de concerts pendant sa saison 2010-2011, il a présenté le groupe de flamenco Jorge Miguel, dédié à la création et à la présentation de chants et de danses de flamenco contemporains fermement ancrés dans la culture traditionnelle. Le groupe s'est produit au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et au Yukon. Les artistes choisis pour la tournée 2011-2012 sont le quatuor de percussions TorQ, Wei & Park (Sharon Wei à la viole et Angela Park au piano) et l'accordéoniste torontois Alexander Sevastian. Ils donneront plus de 30 représentations, présenteront des spectacles dans les écoles et offriront des classes de maître durant la tournée. Prairie Début a reçu une subvention de 170 000 \$ sur deux ans du programme Subventions de tournées de musique.

L'artiste **Kevin Ei-Ichi deForest**, de Brandon, a donné une causerie lors du vernissage de son exposition solo *Chez le disquaire – record jackets and video loops* à la Galerie Glendon de l'Université York, à Toronto, en octobre 2010. L'exposition présentait le projet à long terme de l'artiste, qui comprend environ 150 œuvres multimédias réalisées sur des pochettes de microsillons retouchées grâce à diverses techniques de langage visuel, et qui s'intéresse à l'identité en présentant des autoportraits, des collages visuels et des renvois à la culture populaire. Une subvention de voyage de 750 \$ a permis à M. Ei-Ichi deForest de séjourner à Toronto pour y installer son œuvre, s'adresser aux étudiants du campus Glendon et accorder une entrevue à Radio-Canada, en plus de donner sa causerie.

La **Urban Indigenous Theatre Company** de Winnipeg prendra part au programme de formation et de mentorat artistiques autochtones (*Aboriginal Arts Training & Mentorship Program*) offert par le Manitoba Theatre for Young People (MTYP) afin de soutenir sa transformation de groupe ad hoc en troupe professionnelle. La directrice du programme du MTYP, Columpa Bobb, sera son mentor qui l'aidera à élaborer la pièce *Monological*. Au cours du mentorat, on abordera les thèmes des techniques d'audition, de la conception de costumes, de la construction d'accessoires, de la mise en marché et de l'établissement d'un budget pour la pièce *Monological*. La troupe a reçu sa première subvention de 19 000 \$ dans le cadre du programme de Soutien au développement des organismes autochtones de théâtre pour leur projet de perfectionnement professionnel.

En 2010, la maison d'édition francophone **Éditions de la nouvelle plume** de Regina a reçu une subvention de 9 200 \$ du programme Aide à l'édition de livres : subventions globales pour réaliser des publications. Elle a publié *La leçon de Noël* et *Le voleur de chaussettes* d'Hélène Flamand dans la série de littérature pour enfants eSKapade, ainsi que le livre de Monique Genuist, *La ruée vers l'Ouest : l'histoire au féminin*, basé sur une recherche de Mathilde Jutras qui a effectué des dizaines d'interviews enregistrées au fil des ans auprès des pionnières francophones et de leurs descendantes, paru dans sa collection consacrée au patrimoine. Les éditions publieront également le volume 5 de l'ouvrage *Le théâtre fransaskois*, anthologie d'œuvres de trois auteurs de théâtre de Saskatchewan et organiseront des séances de lecture de leurs pièces.

4.0 Financement global des arts et de la culture au Manitoba par les trois ordres de gouvernement⁷

- Au Manitoba, le financement des arts et de la culture par les trois ordres de gouvernement s'est élevé à 291,5 millions de dollars en 2008-2009 (la dernière année de données globales de Statistique Canada).
- Le financement provincial représentait la part la plus importante avec environ 48 % (140,1 millions de dollars), suivi des financement fédéral avec 31 % (90,4 millions de dollars) et municipal avec 21 % (61,0 millions de dollars).
- Au Manitoba, le financement au chapitre de la culture par le gouvernement fédéral, qui s'établit à 90,4 millions de dollars, est principalement concentré (88 %) dans trois domaines : les ressources du patrimoine (parcs/sites historiques et parcs naturels/provinciaux), la radiodiffusion et télévision et les arts d'interprétation. Le reste des fonds, soit 12 %, est octroyé à des domaines tels que les arts multidisciplinaires (3,3 millions de dollars), la littérature (2,7 millions de dollars), et le cinéma et vidéo (2,6 millions de dollars). Au cours de la même année (2008-2009), le financement du Conseil des Arts du Canada a représenté 7 % de toutes les dépenses fédérales en matière de culture au Manitoba.
- Entre 2004-2005 et 2008-2009, les dépenses fédérales en matière de culture au Manitoba ont augmenté, passant de 84,0 millions de dollars en 2004-2005 à 90,4 millions de dollars en 2008-2009 (une augmentation de 8 %). Au cours de la même période, le financement du Conseil des Arts du Canada au Manitoba a augmenté, passant de 5,8 millions de dollars à 6,3 millions de dollars.
- La plus importante part du financement provincial (93 % ou 131,4 millions de dollars) est concentrée dans quatre domaines : les bibliothèques, les ressources du patrimoine, les arts multidisciplinaires et les arts d'interprétation. Le gouvernement provincial finance aussi le cinéma et vidéo (3,6 millions de dollars), les arts visuels et artisanat (1,6 million de dollars) et l'enseignement des arts (1,4 million de dollars).

⁷ Source :

Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Dépenses publiques au titre de la culture : tableaux de données, 2008-2009 », mai 2011, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/87f0001x/2011001/part-partie4-fra.htm>>.

**Tableau 1 : Dépenses publiques au chapitre de la culture,
au Manitoba, 2008-2009¹***(en milliers de dollars)*

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Bibliothèques ²	0 \$	56 723 \$	42 093 \$	98 816 \$
Ressources du patrimoine ³	39 120 \$	55 117 \$	628 \$	94 865 \$
Enseignement des arts	1 255 \$	1 435 \$	0 \$	2 690 \$
Littérature	2 669 \$	854 \$	0 \$	3 523 \$
Arts d'interprétation	9 401 \$	7 701 \$	21 \$	17 123 \$
Arts visuels et artisanat	679 \$	1 600 \$	0 \$	2 279 \$
Cinéma et vidéo	2 642 \$	3 553 \$	0 \$	6 195 \$
Radiodiffusion et télévision	31 221 \$	0 \$	0 \$	31 221 \$
Industrie du disque	24 \$	1 022 \$	0 \$	1 046 \$
Multiculturalisme	0 \$	299 \$	0 \$	299 \$
Multidisciplinaires et autres activités ⁴	3 344 \$	11 831 \$	18 279 \$	33 454 \$
Total	90 355 \$	140 135 \$	61 021 \$	291 511 \$

¹Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2008-2009 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

²Les dépenses fédérales pour les bibliothèques nationales sont comprises dans les ressources du patrimoine.

³Les dépenses fédérales pour les ressources du patrimoine comprend aussi les bibliothèques nationales.

⁴Comprend le financement octroyé aux installations culturelles, centres, festivals, municipalités, programmes d'échanges culturels et autres activités.

**Tableau 2 : Dépenses publiques au chapitre de la culture,
total des provinces et des territoires, 2008-2009¹***(en milliers de dollars)*

	Fédéral	Provincial	Municipal ²	Total
Bibliothèques ³	0 \$	1 036 462 \$	1 867 382 \$	2 903 844 \$
Ressources du patrimoine ⁴	1 138 178 \$	890 285 \$	108 437 \$	2 136 900 \$
Enseignement des arts	23 459 \$	121 612 \$	0 \$	145 071 \$
Littérature	136 864 \$	28 312 \$	0 \$	165 176 \$
Arts d'interprétation	248 936 \$	242 802 \$	76 049 \$	567 787 \$
Arts visuels et artisanat	23 830 \$	72 309 \$	0 \$	96 139 \$
Cinéma et vidéo	329 509 \$	122 443 \$	0 \$	451 952 \$
Radiodiffusion et télévision	1 899 341 \$	220 983 \$	0 \$	2 120 324 \$
Industrie du disque	25 889 \$	5 681 \$	0 \$	31 570 \$
Multiculturalisme	13 100 \$	27 550 \$	0 \$	40 650 \$
Multidisciplinaires et autres activités	167 190 \$	272 778 \$	649 067 \$	1 089 035 \$
Total⁵	4 006 297 \$	3 041 216 \$	2 700 935 \$	9 748 448 \$

¹Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2008-2009 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

²Les dépenses municipales sont calculées pour l'année de calendrier.

³Les dépenses fédérales pour les bibliothèques nationales sont comprises dans les ressources du patrimoine.

⁴Les dépenses fédérales pour les ressources du patrimoine comprend aussi les bibliothèques nationales.

⁵Comprend des transferts entre administrations publiques de l'ordre de 489 \$ millions.

Tableau 3 : Dépenses publiques au chapitre de la culture en \$ par habitant par province et territoire, 2008-2009¹

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Canada	119 \$	90 \$	80 \$	289 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	94 \$	139 \$	30 \$	262 \$
Île-du-Prince-Édouard	148 \$	121 \$	33 \$	303 \$
Nouvelle-Écosse	117 \$	98 \$	47 \$	261 \$
Nouveau-Brunswick	84 \$	106 \$	31 \$	220 \$
Québec	178 \$	120 \$	72 \$	370 \$
Ontario	111 \$	68 \$	89 \$	268 \$
Manitoba	74 \$	115 \$	50 \$	239 \$
Saskatchewan	56 \$	130 \$	90 \$	276 \$
Alberta	58 \$	102 \$	82 \$	243 \$
Colombie-Britannique	50 \$	61 \$	96 \$	208 \$
Yukon	576 \$	539 \$	22 \$	1 137 \$
Territoires du Nord-Ouest	821 \$	199 \$	54 \$	1 075 \$
Nunavut	356 \$	237 \$	12 \$	605 \$

¹Les chiffres par habitant ont été calculés à l'aide de données fournies par Statistique Canada : Tableau 1 : Dépenses publiques au titre de la culture, selon la province ou le territoire et le palier de gouvernement, 2008-2009 (mai 2011) et Population par année, par province et territoire (juillet 2009).

Note: Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2008-2009 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

Comprend le financement aux bibliothèques, aux ressources du patrimoine (musées, parcs et sites historiques, parcs provinciaux et naturels), à l'enseignement des arts, aux lettres et à l'édition, aux arts de la scène, aux arts visuels et à l'artisanat, aux films et vidéos, à la diffusion, à l'enregistrement sonore, aux arts multidisciplinaires et à d'autres activités.

5.0 Tableaux détaillés des fonds accordés au Manitoba par le Conseil des Arts du Canada

Financement du Conseil des Arts du Canada au Manitoba

- Depuis 2001-2002, le financement du Conseil des Arts du Canada au Manitoba a augmenté, passant de 5,8 millions de dollars en 2001-2002 à 6,3 millions de dollars en 2010-2011, soit une hausse de 9,74 %.
- La part des subventions totales du Conseil des Arts du Canada qui est allée au Manitoba a diminué légèrement, passant de 4,65 % en 2001-2002 à 4,44 % en 2010-2011.

Tableau 4 : Subventions du Conseil des Arts au Manitoba et total des subventions du Conseil des Arts du Canada, de 2001-2002 à 2010-2011

Exercice	Subventions à Manitoba	Total des subventions du Conseil des Arts du Canada	Manitoba, en % du total
2001-2002	5 761 234 \$	123 777 539 \$	4,65 %
2002-2003	6 357 738 \$	129 467 062 \$	4,91 %
2003-2004	6 107 718 \$	125 957 452 \$	4,85 %
2004-2005	5 846 838 \$	121 455 742 \$	4,81 %
2005-2006	5 876 587 \$	120 519 422 \$	4,88 %
2006-2007	6 506 365 \$	140 838 547 \$	4,62 %
2007-2008	6 707 026 \$	152 803 607 \$	4,39 %
2008-2009	6 335 847 \$	145 639 343 \$	4,35 %
2009-2010	6 568 630 \$	146 136 164 \$	4,49 %
2010-2011	6 322 559 \$	142 324 085 \$	4,44 %
Changement en %	9,74 %	14,98 %	

**Tableau 5 : Financement au chapitre des arts par discipline,
au Manitoba, 2010-2011**

Discipline	Artistes	Organismes artistiques	Total
Arts médiatiques	199 500 \$	497 061 \$	696 561 \$
Arts visuels	153 400 \$	619 070 \$	772 470 \$
Bureau de l'équité	2 750 \$	68 300 \$	71 050 \$
Bureau des arts autochtones	5 000 \$	115 000 \$	120 000 \$
Bureau Inter-arts	3 000 \$	4 000 \$	7 000 \$
Danse	11 000 \$	1 345 199 \$	1 356 199 \$
Dévelop. des publics & marchés	150 \$	27 445 \$	27 595 \$
Directeur disciplines arts	0 \$	0 \$	0 \$
Lettres et édition	18 000 \$	708 300 \$	726 300 \$
Musique	11 000 \$	1 400 884 \$	1 411 884 \$
Prix et dotations	44 000 \$	9 000 \$	53 000 \$
Théâtre	23 500 \$	1 057 000 \$	1 080 500 \$
Total - Manitoba	471 300 \$	5 851 259 \$	6 322 559 \$
Total - Canada	22 066 385 \$	120 257 700 \$	142 324 085 \$
Subventions au Manitoba en % du total des subventions du Conseil des Arts du Canada	2,14 %	4,87 %	4,44 %

Demands de subventions du Manitoba

- Depuis 2001-2002, le nombre total de demandes de subvention provenant d'artistes et d'organismes artistiques du Manitoba a diminué, passant de 478 demandes en 2001-2002 à 411 demandes en 2010-2011. Il s'agit d'une diminution de 14,02 % du nombre de demandes de subvention provenant du Manitoba depuis 2001-2002, alors que le Conseil des Arts du Canada a connu une hausse globale de 5,88 % des demandes de subvention.

**Tableau 6 : Demands de subvention du Manitoba présentées
au Conseil des Arts du Canada et total des demands de subvention
au Conseil des Arts du Canada, de 2001-2002 à 2010-2011**

Exercice	Demands de subvention du Manitoba	Total des demands de subvention au Conseil des Arts du Canada	Manitoba, en % du total
2001-2002	478	14 586	3,28 %
2002-2003	490	15 592	3,14 %
2003-2004	471	16 085	2,93 %
2004-2005	493	16 572	2,97 %
2005-2006	468	15 831	2,96 %
2006-2007	443	15 663	2,83 %
2007-2008	405	14 768	2,74 %
2008-2009	401	15 305	2,62 %
2009-2010	430	16 139	2,66 %
2010-2011	411	15 443	2,66 %
Changement en %	-14,02 %	5,88 %	

Inclut les demandes non évaluées, jugées inadmissibles ou transférées à un autre programme.

Manitoba – Diverses comparaisons avec d'autres provinces⁸

- Le Manitoba se classe au cinquième rang au chapitre du financement du Conseil des Arts du Canada par habitant par province, avec 5,12 \$. La part du financement de la province est substantiellement supérieure à sa part des demandes, à sa part de la population, et à sa part des artistes.

Tableau 7 : Manitoba – Diverses comparaisons avec d'autres provinces, 2010-2011					
Province ou territoire	Subvention du Conseil des Arts du Canada par habitant	Part en % du financement	Part en % des demandes de subventions au Conseil des Arts du Canada	Part en % de la population	Part en % des artistes
Terre-Neuve-et-Labrador	2,78 \$	1,00 %	1,10 %	1,49 %	0,86 %
Île-du-Prince-Édouard	2,49 \$	0,25 %	0,36 %	0,42 %	0,34 %
Nouvelle-Écosse	4,40 \$	2,91 %	2,82 %	2,76 %	2,67 %
Nouveau-Brunswick	2,62 \$	1,38 %	1,33 %	2,20 %	1,36 %
Québec	5,64 \$	31,34 %	31,89 %	23,18 %	21,54 %
Ontario	3,64 \$	33,74 %	31,42 %	38,73 %	40,60 %
Manitoba	5,12 \$	4,44 %	2,66 %	3,62 %	2,80 %
Saskatchewan	3,38 \$	2,48 %	1,81 %	3,07 %	2,17 %
Alberta	2,55 \$	6,67 %	7,79 %	10,91 %	8,68 %
Colombie-Britannique	4,52 \$	14,37 %	14,69 %	13,28 %	18,49 %
Yukon	11,57 \$	0,28 %	0,50 %	0,10 %	0,15 %
Territoires du Nord-Ouest	5,23 \$	0,16 %	0,22 %	0,13 %	0,13 %
Nunavut	8,48 \$	0,20 %	0,15 %	0,10 %	0,18 %
Autres	...	0,78 %	3,26 %
Total	(Moyenne 4,17 \$)	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

⁸ Sources :

Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Population par année, par province et territoire », septembre 2010, <http://www40.statcan.ca/l02/cst01/demo02a_f.htm>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes_provinces2006.pdf>.

**Tableau 8 : Financement par collectivité,
du Manitoba, 2010-2011**

Collectivité	Montant
BRANDON	106 385 \$
GRISWOLD	20 000 \$
ONANOLE	85 000 \$
SAINT-BONIFACE	72 600 \$
SPRUCEWOODS	150 \$
WINNIPEG	6 038 424 \$
Total - Manitoba	6 322 559 \$
Total - Canada	142 324 085 \$
Subventions au Manitoba en % du total du financement du Conseil des Arts du Canada	4,44 %